

REUNION DU 22 AVRIL 2011

Convocation : 14 avril 2011

Affichage : 26 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-deux avril, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le quatorze avril, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, GALBADON Thérèse, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène.

Absent excusé : FEUILLIE Claude, LEPORTIER Patrick, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine (pouvoir donné à Elisabeth GONZATO).

Secrétaire de séance : NÉE Marcel

Début de la séance : 14H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 28 mars 2011, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée Monsieur Jean-Claude FICHET, Trésorier de Tourlaville, qui va exposer le compte administratif 2010, ainsi que le budget primitif 2011.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 ET AFFECTATION DU RESULTAT

VOTANTS : 12 EXPRIMES : 12POUR : 12 CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marcel NÉE, doyen d'âge en présence, arrête les résultats définitifs tels que désignés ci-dessus.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	69 783,31 €			296 953,34 €	69 783,31 €	296 953,34 €
Opérations de l'exercice	337 192,64 €	225 642,81 €	668 618,88 €	889 663,03 €	1 005 811,52 €	1 115 305,84 €
TOTAUX	406 975,95 €	225 642,81 €	668 618,88 €	1 186 616,37 €	1 075 594,83 €	1 412 259,18 €
Résultat de clôture	<u>181 333,14 €</u>			<u>517 997,49 €</u>		<u>336 664,35 €</u>
Restes à Réaliser	5 818,00 €					
TOTAUX CUMULES	412 793,95 €	225 642,81 €	653 544,41 €	1 186 616,37 €	1 081 412,83 €	1 412 259,18 €
RESULTATS DEFINITIFS	<u>187 151,14 €</u>			<u>517 997,49 €</u>		<u>330 846,35 €</u>

AFFECTATION DU RESULTAT : 330 846,35 €

COMPTE DE GESTION 2010

Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2010 par Monsieur FICHET Jean-Claude, Receveur Municipal, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

DECISION EN MATIERE DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune. Il fixe, pour 2011, les taux d'impositions suivants :

	BASE	TAUX	PRODUIT FISCAL
Taxe d'habitation	690 200 €	14,82 %	102 288 €
Foncier Bâti	865 500 €	14,70 %	127 229 €
Foncier non-bâti	85 200 €	41,11 %	35 026 €
CFE	382 200 €	16,57 %	63 331 €
			327 874 €

BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Budget Primitif 2011, qui s'équilibre ainsi :

	RECETTES	DEPENSES
Section de Fonctionnement	1 759 933 €	1 759 933 €
Section d'Investissement	738 852 €	738 852 €
	2 498 785 €	2 498 785 €

TABLEAU DES SUBVENTIONS 2011

<u>ASSOCIATION</u>	<u>SUBVENTION ACCORDÉE</u>
ADEVA de Cherbourg	76 €
Anciens combattants de Tollevast	180 €
APEDA de la Manche	76 €
Ass. ADMR	152 €
Ass. Les Sirènes de Tollevast	660 €
Ass. Sportive et Culturelle de Tollevast	1320 €
Ass. Autonome des Aveugles	76 €
Ass. Cœur Cancer	76 €
Ass. des Handicapés Physiques	76 €
Ass. Des sclérosés en plaque	76 €
Ass. Musiques en Herbe	76 €
Ass. Soins palliatifs de l'hôpital de Valognes	76 €
Banque Alimentaire de la Manche	76 €
Club « Les Aînés de T'Cheu Nous »	240 €
Comice Agricole de Cherbourg	30 €
Comité d'Animation « La Tollevastaise »	1320 €
Coopérative scolaire de Tollevast	1320 €
Entente Sportive Hardinvast - Tollevast - Couville	1320 €
Etrier Cherbourgeois	130 €
Fan Club Anthony Delaplace	76 €
Francas	10 000 €
Point de Départ SIDA Caen	76 €
Les restos du cœur	76 €
RETINA	76 €
Secours Populaire	76 €
Souvenir Français	130 €
Tollevast Se Bouge pour l'Ecole	1320 €
Union des Donneurs de sang de Cherbourg	76 €

Le montant total de ces subventions s'élève à 19 262 € et sera prélevé sur l'article 6574.

URBANISME

Déclarations Préalables :

- POTAIRE Pierre – 9 Les Amontoux : Construction d'un abri de jardin.
- SCP Pottier – De Boursetty : Division de propriété en deux lots.
- BABIN Frédéric – 150 La Longue Chasse : Modification de l'aspect extérieur – Bardage.
- DONGRADI Lucien – 36 Gravelle de Bas : Changement de toiture.
- TESSON Anthony – 3 Les Corbières : Construction d'un abri de jardin.
- TAJA Laurence – Haras de Siva – 165 RN13 : Division foncière en un lot pour construction d'un manège.

Permis de Construire :

- LEVAVASSEUR Pierre et THOMAS Aurélie – 23 Les Corbières : Construction d'une maison.
- FETET Samuel et Laure – 45 Les Corbières : Construction d'une maison.
- DUBOST Élodie et HERNANDEZ Mickaël – 24 La Murette : Construction d'une maison.
- BURNEL Jonathan et NICOLLE Stéphanie – 55 Les Corbières : Construction d'une maison.
- GODEFROY Patrick et SIMON Chantal – 47 Les Corbières : Construction d'une maison.
- BRUN Rudy et LEBERRUYER Carole – 13 Les Corbières : Construction d'une maison.
- GOBERT Guillaume et Lucie – 53 Les Corbières : Construction d'une maison.
- LAUNEY Hermann - 39 Les Corbières : Construction d'une maison.
- ADRIX David et LIOULT Kelly – 61 Les Corbières : Construction d'une maison.
- Permis de Construire « Leroy Merlin » : Monsieur Fleury indique à l'assemblée que celui-ci a été signé le jeudi 7 avril 2011 et qu'il a été affiché ce même jour à la mairie.
- Modification du Plan Local d'Urbanisme : Après discussion avec l'architecte-urbaniste en charge du dossier, les dates proposées pour l'enquête publique sont : du mardi 7 juin au jeudi 7 juillet 2011.

RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING MAIRIE

Gilbert FLEURY indique que la Commission d'Appel d'Offres s'est tenue le mercredi 6 avril à 18h pour l'ouverture des plis. Quatre entreprises ont fait une offre pour le lot n°1 et deux entreprises ont répondu au lot n°2.

Sur proposition du Maître d'œuvre, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer le lot n°1 à l'entreprise Cauvin, pour un montant de 137 725,94 € HT.
- D'attribuer le lot n°2 à l'entreprise INEO-SUEZ, pour un montant de 33 849,75 € HT.

Par ailleurs, Monsieur Fleury indique à l'assemblée que deux subventions ont été accordées :

- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 28 321 €
- La répartition du produit des Amendes de Police : 13 800 €

Monsieur Barbé exprime son inquiétude quant aux délais d'exécution de ces travaux. Il doit être impératif que tout soit terminé pour la « Tollevastaise ». Monsieur le Maire indique qu'il insistera sur le respect de ces délais.

PROGRAMME DE VOIRIE 2011

Monsieur Fleury donne lecture à l'assemblée du Dossier de Consultation des Entreprises.

L'assemblée, à l'unanimité, le valide et autorise le Maire à lancer la consultation.

La date limite de réception des offres est fixée au 19 mai 2011 à 16h00, et la Commission d'Appel d'Offres se réunira le 19 mai 2011 à 18h00 afin d'ouvrir les plis. Afin de ne pas perturber le transport scolaire, les trois semaines de travaux seront à prévoir en juillet.

Élargissement de l'Avenue Pasteur : Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'après s'être rendu sur place et avoir rencontré les différents riverains, la meilleure solution serait un élargissement par grattage de talus pour la partie située en face de la salle polyvalente, et une acquisition foncière dans l'angle du carrefour de la Croix Dubost. Une procédure de cession sera lancée prochainement.

Élargissement de la RD 352 : Suite à la dernière réunion du conseil municipal, un courrier a été envoyé au Conseil Général concernant la réalisation de ces travaux. Aucune réponse n'est pour l'instant parvenue en mairie.

CONSEIL D'ÉCOLE

Mme Gonzato effectue un compte rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 19 avril 2011.

- Une classe sera supprimée à la rentrée prochaine. Les effectifs devaient atteindre 125 afin de conserver les six classes, mais les prévisions font état de 116 élèves seulement. Les emplois du temps du personnel communal seront à revoir pour la rentrée prochaine.
- Trois institutrices partent en retraite en fin d'année : Mmes Mouchel, Leconte et Binninger.
- Le Plan Particulier de Mise en sûreté a été effectué le mardi 12 avril et s'est bien déroulé. Les enfants ont été confinés dans la cantine durant une heure et demie.
- La fête de l'école se déroulera cette année le vendredi 24 juin à 18h00.
- Des bandes anti-dérapantes seront installées à l'entrée du groupe scolaire par les employés communaux durant les vacances.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Aménagement « Espace Jeunes » : Stéphane Barbé indique à l'assemblée que les nouveaux jeux ont été installés et contrôlés.

Stade : Lors de la vérification annuelle des installations sportives par le Bureau Veritas, les trois buts installés sur le terrain en contrebas du terrain principal de Tollevast ont été jugés dangereux. Ces trois buts devront être démontés et enlevés du stade pour la sécurité de tous les utilisateurs du stade.

Location de l'appartement situé au N°13 Le Presbytère : Suite à la demande de la locataire, le préavis a été repoussé d'un mois. Il pourra donc être reloué à compter de début juillet. N'ayant encore eu aucune demande de location pour ce logement, il est proposé de déposer une annonce dans les boîtes aux lettres de la commune.

Fin de la séance : 16h45